

L'édito du Maire



Le sport est devenu une nécessité, il apporte une infinité de bienfaits physiques et psychiques : que ce soit pour sa santé, son épanouissement personnel, comme lien social également ; il apporte des valeurs, apprend la solidarité et le respect des règles.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la ville de Tarbes accorde, dans le cadre du dispositif carte jeune et senior, sous certaines conditions, une aide individuelle à la pratique sportive. Celle-ci permet de prendre en charge une partie des frais d'acquisition de la licence payée aux associations sportives.

Ce dispositif, mis en place en partenariat avec le GIP contrat de ville Tarbes-Lourdes et l'État, permet d'apporter une aide individuelle à la pratique sportive pour les jeunes de 6 à 17 ans et les seniors de 55 ans et plus résidant à Tarbes.

Bon sport à tous !

Gérard TRÉMÈGE
Maire de Tarbes

Président de la Communauté d'Agglomération
Tarbes Lourdes Pyrénées.

L'édito du président

Être actif pour préserver sa santé !

L'activité physique : un atout essentiel pour le bien-être
Lorsqu'elle est associée à une alimentation équilibrée, l'activité physique contribue à une meilleure qualité de vie :

Pratiquer du sport, renforce le squelette, développe la musculature et la souplesse, améliore les fonctions cardiaques et aide à se relaxer. Cela contribue aussi à prévenir de nombreuses maladies comme les affections cardiovasculaires, le cancer, le diabète, l'obésité et l'ostéoporose.

Elle permet de conserver une certaine autonomie physique en prenant de l'âge.

Par ailleurs, participer à une activité physique en groupe est un facteur d'intégration sociale. C'est l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis, mais aussi de faire de nouvelles rencontres.

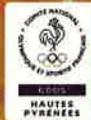
Pour toutes ces raisons, le Conseil de la CPAM des Hautes-Pyrénées propose à ses assuré(e)s en situation de fragilité, éloigné(e)s du sport du fait de leur maladie ou de leurs difficultés financières, une aide financière, destinée à favoriser la reprise d'une activité physique.

Alors n'hésitez-pas à vous renseigner auprès de votre CPAM !

Et, bonne année sportive à tous !

Le Président du Conseil de la CPAM des Hautes-Pyrénées
Patrick CAZALA

Plaquette financée par :



Le Sport à portée de toutes et tous...



La nouvelle saison débute dans des conditions sanitaires particulières et parfois stressantes.

Chaque discipline, chaque club a mis en place les aménagements, les procédures qui permettront une pratique sécurisée et dans de bonnes conditions d'encadrement.

Le sport est une nécessité pour nos enfants qui ont besoin de bouger, de se dépenser, de se réaliser dans la société d'aujourd'hui au travers des pratiques sportives. Beaucoup trop d'entre eux sont sédentaires avec souvent des conséquences au niveau de leur santé. On estime qu'un adolescent devrait faire au moins une heure d'activité physique et sportive par jour. Mais seulement la moitié d'entre eux y parviennent : 60 % des garçons font du sport mais seulement 25 % des filles.

Ces aides, pour toutes et tous, permettent au plus grand nombre de bénéficier des bienfaits de l'activité physique et à moindre coût.

Ne vous laissez pas gagner, en cette période difficile, par la sinistrose et n'hésitez pas à faire le pas, ou à le refaire vers l'association sportive de votre choix.

Profitez au maximum de ces dispositifs. Bonne saison à toutes et à tous.

Jean Yves MOURET
Président du CDOS 65

Le Code du Sportif

Tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :

1. Se conformer aux règles du jeu.
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie.
5. Être maître de soi en toutes circonstances.
6. Être loyal dans le sport et dans la vie.
7. Être exemplaire, généreux et tolérant.

CDOS 65

9, rue André Fourcade
65 000 TARBES
Tél : 05 62 34 28 95

hautespyrenees@franceolympique.com
<http://hautespyrenees.franceolympique.com>

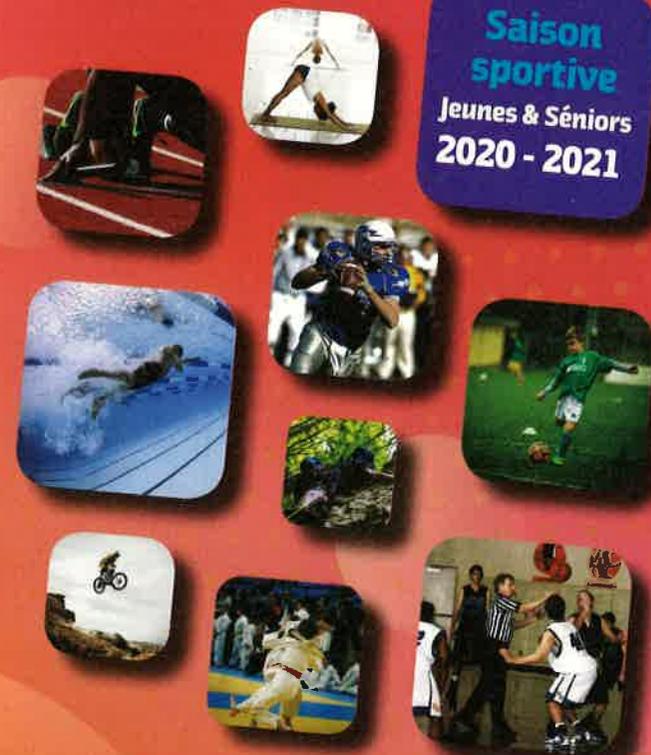


Imp. IMAGES RCS Tarbes 05 62 51 05 31 • Ne pas jeter sur la voie publique

DES AIDES POUR LA PRATIQUE D'UN SPORT

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Saison sportive
Jeunes & Séniors
2020 - 2021



Pour favoriser l'accès de tous les publics à la pratique d'une activité sportive en club, plusieurs organismes accordent des aides financières.

Comité Départemental Olympique Sportif 65

